

**POL 5780-40**  
**PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT RÉGIONAL**

**Professeur : Yves Bélanger**

**Bureau : A-3475**

**Tél. : 514-987-8472**

**Disponibilités (sur rendez-vous): Mercredi 14h-16h**

---

**DESCRIPTIF**

Problématique générale de la planification au Québec et perspectives pour l'analyse des enjeux urbains et régionaux. Étude des institutions de planification et de leurs caractéristiques aux niveaux fédéral-provincial et municipal. Analyse des mouvements régionaux et des moyens de remise en question. La planification dans la conjoncture actuelle.

---

**OBJECTIFS DU COURS**

Sous l'influence de la transformation de l'économie et de l'intégration des marchés, le développement régional est devenu un enjeu dans de nombreux pays et territoires. Au Québec, depuis plus de vingt ans les gestionnaires publics formulent des stratégies et mesures d'adaptation à l'intention des régions. Leurs interventions ont composé avec divers courants de pensée dont les applications se sont traduites par des résultats très inégaux.

Les politiques publiques ont également évolué en synchronisme avec l'État et ses ressources. La conception du développement régional a donc dû s'adapter à diverses mutations qui ont marqué le passage à l'État providence, puis à la montée en puissance (ou au retour) des idées libérales. Aujourd'hui, plusieurs cherchent à donner priorité à l'adaptation à la mondialisation. Mais, de tous temps la modernisation des économies et la création d'emploi ont été les cibles premières, notamment à cause de la dégradation du tissu industriel.

Plusieurs écoles de pensée ont fait leur chemin dans le dossier régional. Parmi les plus importantes mentionnons la théorie des pôles de développement, celle du développement endogène et la théorie des grappes industrielles. Divers thèmes ont également alimenté un débat qui se poursuit aujourd'hui comme la relation entre les régions ressources et les régions centres ou l'épineux sujet de la décentralisation.

Dans ce cours nous aborderons l'ensemble de ces questions en cherchant en priorité à établir le lien entre les théories, les politiques et les conceptions du rôle des régions véhiculées ainsi que leur mise à l'épreuve sur le terrain.

Au cours de la session nous aborderons plusieurs thèmes en cherchant à toujours mettre en parallèle les politiques, leur application, les réformes administratives, l'évolution consécutive du milieu régional et des stratégies qu'il sera amené à formuler. Nous discuterons notamment :

- Des concepts et théories
- De la trajectoire des politiques
- De l'encadrement des territoires
- Les enjeux liés au redressement des régions

---

## **CONTENU DU COURS**

13 janvier : Introduction.

20 janvier : Concepts et théories

27 janvier : idem.

3 février : La trajectoire des politiques

10 février : idem.

17 février : idem.

24 février : Examen #1

3 mars : semaine de lecture

10 mars : L'encadrement des territoires

17 mars : idem.

24 mars : Les enjeux liés au redressement des régions

31 mars : idem

7 avril : idem

14 avril : Études de cas

21 avril : Examen #2

---

## **LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

Le cours poursuit deux buts :

1. Permettre aux étudiants de connaître l'évolution du Québec dans le dossier du développement régional et d'acquérir l'information susceptible d'aider à décoder les enjeux actuels.
2. Maîtriser les outils qui permettent de comprendre la relation entre les forces en présence (incluant leurs attentes), la politique et l'appareil administratif en vue de planifier et de mettre en œuvre une politique de développement et d'aménagement régional.

Chaque séance sera divisée en deux parties :

1. La première partie donnera lieu à un exposé magistral.
2. La deuxième partie s'appuiera sur la présentation par des étudiants d'un document marquant du cheminement gouvernemental, et sera suivie d'une discussion.

## LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation reposera sur deux réalisations soit (1) un travail ou deux examens écrits en classe et (2) la présentation d'un document traitant de l'intervention gouvernementale dans le champ du développement régional.

### Le travail

Le travail d'une trentaine de pages devra obligatoirement être consacré à une MRC et proposer :

- ✓ Un portrait socio-économique sommaire du milieu
- ✓ Une présentation des enjeux clés du développement
- ✓ Une analyse critique des actions mises de l'avant par la MRC, ses principales municipalités, le CLD et, le cas échéant, la SADC.

Ce travail sera en outre soumis aux exigences suivantes :

- ✓ La MRC devra être identifiée au plus tard le 27 janvier 2011
- ✓ Une problématique d'une page enrichie d'un plan devra être déposée au plus tard le 10 mars 2011
- ✓ Le travail final sera remis à la fin de la session.

Les critères d'évaluation (sur 70%)

- ✓ Problématique et plan 15%
- ✓ L'effort de recherche, la qualité des sources 10 %
- ✓ L'analyse, l'argumentation et le respect des attentes signifiées 40 %
- ✓ La présentation, la qualité du français, l'usage rigoureux des sources, la mise en forme, etc. 5 %

### Les examens

Les deux examens (semaines 7 et 15) compteront chacun pour 35% de la note.

Dans chaque cas, l'étudiant devra répondre à 2 questions à développement parmi quatre questions soumises par le professeur.

Critères d'évaluation de chaque question (sur 17,5 points)

Compréhension de la question et pertinence de la réponse	8
Clarté de l'argumentation	8
Diversité et pertinence des sources, forme	1,5

## Présentation en classe d'un document marquant ou d'une politique gouvernementale

Cette composante de l'évaluation, OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ÉTUDIANTS, se verra attribuer 30% de la note finale.

- ✓ Les étudiants seront regroupés en équipes et chaque équipe aura la responsabilité d'un texte.
- ✓ Préparée par l'équipe, la présentation ne devra pas dépasser 15 minutes, être prise en charge par une seule personne et traiter de quatre sujets soit :
  - La mise en contexte
  - Les objectifs
  - Les points marquants de l'argumentation
  - Les pistes proposées
- ✓ En plus de contribuer à la préparation de la présentation, les autres membres de l'équipe auront pour tâche de répondre aux questions émanant du professeur et des étudiants de la classe. Ils devront animer la discussion autour du texte.

Critères d'évaluation de la présentation (sur 30 points)

Présentation	10
Animation et réponses aux questions	10
Compréhension globale du document	10

---

## **BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE**

ANGERS, P. et L. DION, *Participation et planification régionale : L'expérience du BAEQ*, Québec, Université Laval, 1971.

AUER, L., *Les disparités régionales de la productivité et de la croissance au Canada*, Conseil économique du Canada, 1979.

BÉLANGER, Y. et P. HAMEL, *Québec 2000, quel développement?*, Québec, PUQ, 1992.

BÉLANGER, Y. et al, *La CUM et la région métropolitaine*, Québec, PUQ, 1998.

BENKO, G. et A. LIPIETZ, *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF, 1992.

BOISVERT, M., et P. HAMEL (sous la direction de), *Redéploiement industriel et planification régionale*, Faculté de l'aménagement, Université de Montréal, 1985.

BOISVERT, M. et P. HAMEL, « Les politiques régionales au Canada sous le régime libéral 1963-1984 » dans BÉLANGER, Y. et D. BRUNELLE, *L'ère des libéraux*, Montréal, Boréal, 1988.

BOUCHARD, R., *Y a-t-il un avenir pour les régions*, Québec, Écosociété, 2006.

CAREL, G., W. J. COFFEY et M. POLÈSE, *L'impact de la migration: deux courants de pensée*, Études et documents 60, INRS-Urbanisation, 1989.

CHEVRETTE, G., *La décentralisation un choix de société*, Gouvernement du Québec, 1995.

- COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES FINANCES NATIONALES, *La politique gouvernementale et le développement régional*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1982.
- CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA, *Vivre ensemble*, Ottawa, Approvisionnement et Services Canada, 1977.
- COTÉ, C., *Désintégration des régions : le sous-développement durable au Québec*, Chicoutimi, 1991.
- CÔTÉ, M.-Y., *À l'heure de l'entreprise régionale*, Gouvernement du Québec, 1988.
- DIVAY G. et J. GODBOUT, *La décentralisation en pratique*, Montréal, INRS-Urbanisation, 1979.
- DUGAS, C., *Disparités socio-économiques au Canada*, Sillery, Les Presses de l'Université du Québec, 1988.
- DUGAS, C., *Les régions périphériques, défi au développement du Québec*, Sillery, Les Presses de l'Université du Québec, 1983.
- DUMONT, F. et Y. MARTIN, *L'analyse des structures sociales régionales*, Québec, PUL, 1963.
- FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE, *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*. Québec : PUQ, 2002.
- FÉDÉRATION DES CHAMBRES DE COMMERCE DU QUÉBEC, *Pour un Québec gagnant*, 2007.
- FONTAN, J.-M. et al., *Reconversion économique et développement territorial*, Montréal, PUQ, 2003.
- GAGNON, A.G., *Développement régional, État et groupe populaire*, Hull, Les Éditions Asticou, 1985.
- GAGNON, G. et L. MARTIN, *Québec 1960-1980. La crise du développement*, Montréal, Hurtubise, 1973.
- GENDRON, F. *Le choix des régions*, OPDQ, 1983.
- GODBOUT, J.-T., *La participation politique : leçons des dernières décennies*, Québec, IQRC, 1991.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, *La force des régions, un maillon essentiel de notre économie*, Québec, 2001.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC, *Portrait socioéconomique des régions du Québec*, Québec, 2006.
- HIGGINS, B., *The Rise and Fall of Montreal*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, 1986.
- HIGGINS, B., F. MARTIN et A. RAYNAULD, *Les orientations du développement économique régional dans la province de Québec*, ministère de l'Expansion économique régionale, 1970.
- HIRSCH, R. D., *Les origines et la nature des déséquilibres régionaux du Québec*, Québec, Conseil d'orientation économique du Québec, 1967.
- JOANIS, M. ET F. MARTIN, *La dimension territoriale des politiques de développement économique au Québec : enjeux contemporains*, Montréal, CIRANO, 2005.
- JOYAL, A., *Le développement local : comment stimuler l'économie des régions en difficulté*. Québec, Éditions de l'IQRC, 2002.
- KLEIN, J.-L. et C. GAGNON, *Les partenaires du développement face au défi local*, Chicoutimi, UQAC, 1992.

- KLEIN, J.L., FONTAN, J.M., TREMBLAY, D.G. *Entre la métropolisation et la ville globale, les scènes territoriales de la reconversion*. Montréal, PUQ, 2003.
- LÉVEILLÉ, J. (sous la direction de), *À la croisée des chemins : le développement régional et l'aménagement urbain*, Montréal, ACFAS, 1995.
- LÉVESQUE, B., *Économie sociale et développement local*, Montréal, PUQ, 2001.
- LÉVESQUE, B., *Le modèle québécois. Un horizon théorique pour la recherche, une porte d'entrée pour un projet de société ?* Montréal, UQAM, Cahiers du CRISE n°0105, 2001.
- JALBERT, L. « Décentralisation ou autonomie administrative », *Cahiers de recherche sociologique*, vol 3. no1, 1985.
- LALIBERTÉ, R. ET D. MONIÈRE, (sous la direction de), *Le Québec au miroir de l'Europe*, Québec, AIEQ, 2004.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC, *Québec à l'heure de l'entreprise régionale, Plan d'action en matière de développement régional*, Québec, 1988.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC, *Politique fédérales et économie du Québec*, Québec, 1978.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC, *Filières de production et développement régional*, Québec, 1977.
- PICOTTE, Y. *Développer les régions du Québec*, Gouvernement du Québec, 1992.
- POLÈSE, M., *Economie urbaine et régionale*, Paris, Economica, 1994.
- PROULX, M.-U., *Le phénomène régional au Québec*, Québec, PUQ, 1996.
- PROULX, M.-U., *L'économie des territoires*. Québec : PUQ : 2002.
- SAVOIE, J. Donald et A. RAYNAULD, *Essais sur le développement régional*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1986.
- SECRETARIAT AUX AFFAIRES RÉGIONALES, *Développer les régions*, Gouvernement du Québec, 1992.
- TREMBLAY, D.G. ET J.-M. FONTAN, *Le développement économique local*, TÉLUQ, 1994.
- VACHON, B. *Le développement local : théorie et pratique*, Québec, Gaétan Morin, 1993.
- VACHON, B. *Le Québec rural dans tous ses états*, Montréal, Boréal, 1991.

## LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Une personne spécialisée reçoit les étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles les jeudis de 16h à 19h.

## PLAGIAT

Règlement no. 18  
Article 2.1 Infraction

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

## ENTENTE D'ÉVALUATION

### 6.9 Entente d'évaluation

#### 6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

### 6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

### 6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.